

Commune de St Georges la Pougé

DELIBERATION N° 2024-48

EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2024

CONCERNANT LA REALISATION DE TRAVAUX ENERGETIQUES A LA SALLE POLYVALENTE ET LA DEMANDE DE SUBVENTION BOOST'COMMUNE

L'an Deux Mille vingt-quatre, le 26 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la salle des conseils sous la présidence de Madame POITOU Delphine, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 novembre 2024

Présents : POITOU Delphine, BENARD Claire, MARCELLOT Sandra, BOURÉ Michel, TERRACOL Alain, MOREL Jean Claude

Absents : COSTE Joël, FAVRE Valéry

Sandra MARCELLOT a été désignée secrétaire de séance.

Afin de diminuer les coûts importants de chauffage et améliorer le confort thermique, il y a lieu de réaliser des travaux énergétiques à la salle polyvalente de la commune.

Pour cela, la commune de Saint Georges la Pougé souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de BOOST'COMMUNE.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

Montant des travaux 23 836.48 HT soit 28 603.77 TTC

Sources	Montant	Taux
Subvention Boost'commune	5 959.12€	25%
Fonds Propres	17 877,36€	75%

FCTVA 4 767.30 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

- ADOPTE l'opération de et les modalités de financement
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;

- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Fait le 2 décembre 2024

**La Maire,
Delphine POITOU**



**Le secrétaire,
Sandra MARCELLOT**



*Certifié exécutoire par la
Maire compte tenu de la
transmission en préfecture
Le 06/12 /2024 et de la
publication le 06/12/2024*